



FEDERATION FRANCAISE DE CYCLOTOURISME



**COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME DE L'ESSONNE**

Place Raymond Gombault 91540 ORMOY

Tél : 01 64 57 11 81 – Courriel : [departement91-secretaire@ffvelo.fr](mailto:departement91-secretaire@ffvelo.fr)

Site : <https://essonne.ffvelo.fr>

Le bureau est ouvert les lundi et vendredi de 9 h à 12 h et mardi et jeudi de 14 h à 19 h 30

Ormoys, le 11 avril 2024

**Compte-rendu de la réunion des clubs du mardi 2 avril 2024  
20h30 à la salle des Fêtes d'Ormoys.**

Ordre du jour :

- 1/ Les Retrouvailles – retour sur les résultats
- 2/ Commission Jeunes : le Critérium départemental à Yerres – résultats et commentaires
- 3/ Commission Féminines : sorties envisagées en 2024 – Ensemble à Vélo 1er et 2 juin 2024
- 4/ Commission Formation : présentation de tous les stages possibles – le SRAV
- 5/ Commission Tourisme : Mai à Vélo et Vivons Vélo
- 6/ Commission VTT : Relations avec l'ONF
- 7/ Création d'une commission Gravel au CoDep91
- 8/ Subventions : présentation des actions fédérales ouvrant droit à bilan sur action – ANS
- 9/ Préparation du calendrier 2025
- 10/ Questions diverses

**Comité directeur présents :** Patrick Perello, Michel Le Rouzic, Roland Lucquiaud, Denis Portheault, Jean-Luc Lécuyer, Clément Laffargue, Jérôme Vovard, Josette Renard-Fernand.

**Comité directeur excusés :** Christian Proponet, Henriette Derubé, Joëlle Divol, Frank Hamon, Philippe Marie.

**Clubs présents ou représentés :** 24 présents et 5 excusés sur 58 clubs.

La séance est ouverte à 20h 35 et s'appuie sur le diaporama joint.

**1/ Les Retrouvailles**

Les Retrouvailles : cf. planche 3

- La participation a été moyenne – 215 personnes, soit 40 de moins que l'an passé – dont 202 licenciés FFCT et licenciés FFC et UFOLEP, répartis sur les 3 circuits de la façon suivante : 47 sur 82 km, 125 sur 64 km et 43 sur 40 km
- Nous déplorons le manque de présence de certains clubs
- Les féminines ont été peu représentées – 15 dames, soit seulement 7%
- Jeunes : seulement 2 jeunes nés en 2002, soit 22 ans dans l'année.
- Le plus ancien est né en 1940.
- Récompenses :

- Club le + nombreux : AC Sénart -20 participants
- Club en % le plus représenté : CC Villabé
- Club avec le + de féminines : AC Athis-Mons

## 2/ Commission Jeunes : cf. planches 4, 5 et 6

### Critérium départemental à Yerres – résultats et commentaires

- le Critérium Départemental a eu lieu le 17-03-2024

- le classement général est le suivant :

1. Kylian Fassy (RC Norvillois)
2. Nolan Winning (VC Salucéen)
3. Ronan Beuneux (CC Linas)

- commentaires :

14 participants de 4 écoles et 24 bénévoles

Très bonne ambiance malgré la pluie le matin.

- le Critérium National aura lieu du 8 au 12 mai dans le Lot

- Mathilde Lebon (RC Norvillois) en cadette, sélectionnée, si accord parental, pour représenter le CoDep91.

- le Critérium Régional aura lieu les 22 et 23/06 à Verneuil-sur-Seine.

- l'achat groupé de Roll-up et de banderoles proposé par la Fédération a été retenu par 2 écoles qui ont profité de l'offre et de l'aide du CoDep91 qui participe à l'achat à hauteur de 50%.

### Plan de relance des écoles (Ecole Française de Vélo)

1. Invitation des présidents de club VTT à la remise des coupes du critérium départemental du 17 mars (envoyée le 5 mars 2024), pas de retour. Cette invitation sera renouvelée l'an prochain.

2. Faire un point avec chacune des 4 EFV existantes (nombre de jeunes, nombre d'encadrants, Pass'Sport, Labaz, problèmes rencontrés, moyens mis en œuvre, etc)

3. Réunion avec les clubs de plus de 40 licenciés ou ceux qui ont des jeunes sans EFV pour discuter autour des points suivants :

- Les avantages
- Les obligations
- Processus de création d'une EFV
- Retour d'expérience d'une jeune EFV de Marolles-en-Hurepoix
- Questions & Réponses :

4. Analyse des points 2 et 3 pour constituer une liste de propositions à adopter

5. Organisation d'une journée des éducateurs.

2 écoles de vélo ont arrêté : Montgeron, et le VCBS, de même que le Point Accueil Jeunes de Bondoufle. Nous constatons donc une baisse des adhésions. Il est nécessaire d'inverser la tendance, c'est pourquoi, le président appelle à dynamiser les clubs.

### Bike to Roanne, Semaine Jeunes en juillet :

1. 17/07 : Départ d'Evry avec un minibus pour Lyon + dîner + nuit d'hôtel
2. 18 au 20/07 : 3 jours d'itinérance avec les jeunes des autres régions jusqu'à Roanne
3. 21/07 : remise de maillot pour l'occasion et défilé dans Roanne
4. Du 21 au 23/07 : camp de base des jeunes (activités ludiques proposées)
5. 23/07 : retour à Evry en Minibus tard dans la nuit.

- Détails :

- Prix : 250€ tout compris par enfant

- Age mini : 10 ans

- Nombre de participants : 6 enfants et 2 accompagnateurs prévus.

- Coût participation du CoDep91 estimé à : 1600€ (subvention ANS si possible) couvrant en partie le coût total incluant l'encadrement des jeunes.

- Une communication va vous être adressée courant avril concernant Bike to Roanne.

### 3/ Commission Féminines : cf. planches 7 et 8

Sorties prévues en 2024 :

- Une sortie sur la journée du 30 mars avec un départ de Nandy en Seine-et-Marne sur le thème des Fermes Fortifiées. Nous avons 22 inscriptions mais une météo incertaine a dissuadé plusieurs participantes qui se sont désistées. Au total, au départ, il y avait 14 participantes : 11 sur le grand parcours avec Jean-Luc L. en capitaine de route et 3 sur le petit parcours. La pause pique-nique s'est tenue à Blandy-les-Tours.  
Nous avons eu la chance de bénéficier d'une journée sans une goutte de pluie.
- « Toutes à Joigny » : La commission Féminines propose un séjour de deux jours à Armeau dans l'Yonne ou un voyage itinérant sur trois jours jusqu'à Armeau, au choix. Une visite guidée de la ville de Joigny est prévue. **Pour le moment, nous n'enregistrons que peu d'inscriptions, donc le délai est repoussé au 30 avril. Merci aux présidents de club d'inviter leurs licenciées à participer.**

Ensemble à Paris 2024 – le 2 juin- Accueil de clubs le vendredi 31 mai et/ou samedi 1<sup>er</sup> juin.

- Quelques-uns des voyages itinérants (VI) qui arrivent le 31 mai ou le 1<sup>er</sup> juin en Essonne ont demandé un accompagnement sur leur dernière étape jusqu'à leur hébergement.
- Le club de Savigny accompagnera le groupe arrivant de Gironde
- Le club de Bondoufle accompagnera le groupe arrivant de Bretagne
- Le club d'Athis-Mons accompagnera le groupe arrivant des Hautes Alpes,
- Le club de Ballainvilliers accompagnera le groupe arrivant de Vendée
- Le club de Marolles accompagnera le groupe arrivant des Bouches-du-Rhône

On aura également besoin de bénévoles le dimanche matin 2 juin pour accompagner les VI de leur hébergement jusqu'à Vincennes, en soutien du CoDep94. Relativement peu de VI arrivent sur l'Essonne, mais beaucoup arrivent sur le Val-de-Marne et ce département cherche des clubs susceptibles de l'aider sur ce point.

Un appel aux bénévoles a été envoyé à tous les licenciés de l'Ile-de-France pour l'accueil sur place (stand inscriptions, restauration, surveillance du lieu, gestion de la collecte des déchets, encadrement vélo sur le circuit parisien (staffeurs), parking vélos). Le pique-nique sera offert aux bénévoles et ils auront un tee-shirt distinctif, les staffeurs auront un gilet de sécurité spécifique.

D'autre part, tous les Franciliens sont invités à participer à la grande parade, défilé dans Paris avec tous les participants aux voyages itinérants.

### 4/ Commission Formation :

Présentation de tous les stages possibles – cf. planches 9 à 15.

Information :

Suite à la démission du Délégué Régional à la Formation Claude DELAGE, le CoReg IdF lance un appel à candidature pour le poste de Délégué Régional Formation.

Sa mission principale sera de coordonner les formations et qualifications au niveau Ile-de-France  
Christophe DIVAN, DDF 78 assure l'intérim pour la fin de l'olympiade.

### 5/ Commission Tourisme : (cf. planche 16)

Animations 2024 :

Mai à Vélo : L'organisation de cyclo-découvertes est à prévoir et il faudra les déclarer 2 mois avant au calendrier fédéral pour pouvoir prendre directement l'assurance (subvention bilan sur action) **et** sur le site « Mai à Vélo ». Attention à ne pas dépasser le délai de validation au niveau FFCT, même s'il n'est pas nécessaire de les déclarer en préfecture.

Cyclo-découvertes Vivons Vélo : les dates ne sont pas encore connues. Nous n'avons pas encore d'informations et les animations ne sont pas encore prévues pour l'instant.

Week-end La Ligue à Vélo 31 août/1<sup>er</sup> septembre à Milly-la-Forêt : il est prévu de faire les parcours autour de Milly, route et VTT voire Gravel.

Jeux sportifs des Jeunes Essonnais à Bondoufle au stade R. BOBIN : le mercredi 3 et le jeudi 4 avril plus journée Tous'O' Sport qui aura lieu le 20 juin.

## **6/ Commission VTT (cf. planche 17)**

Relation avec l'ONF : elle est difficile, une réunion au niveau fédéral avec l'ONF national est prévue prochainement. La fédération accorderait le fait de participer à l'étude du dossier à hauteur de 90€. Mais qu'en sera-t-il des agences locales comme Fontainebleau ou Versailles ? Dossier délicat.

Base VTT Milly-La-Forêt

L'inauguration aura lieu le 15 juin 2024 à 14h00

Le matin, une rando VTT sera organisée au départ de la Halle de Milly pour tous les VTTistes du CoDep91. 2 circuits seront proposés : la Vallée de l'Ecole et le plateau agricole, de 28 km et 36 km. Départ 9h00.

L'après-midi, suite à l'inauguration, randonnée famille jusqu'à Courances et retour via le Cyclop par la piste cyclable, en partenariat avec l'association Osez le Vélo à Milly.

Etampes : Christian Proponet est en relation avec l'Office du Tourisme afin de relancer le projet et le finaliser en 2024.

Tour VTT Sud Essonne : validation des traces à finaliser pour une inauguration et mise sur Vélo en France à l'été 2024

Le tour VTT fait 185 km pour environ 1800 m de dénivelé.

## **7/ Création d'une commission Gravel au CoDep91**

Commission GRAVEL (cf. planche 18)

Création d'une commission GRAVEL

Référent : Jean-Luc LECUYER

Les objectifs de la Commission sont :

- être un support aux clubs pour développer l'activité Gravel dans le 91 (dont l'organisation de manifestations : randonnées, cyclo-découvertes Gravel, création de circuits...),
- proposer des activités au niveau du CoDep91 (via les bases VTT notamment, participations aux évènements...) et au niveau du CoReg Ile-de-France,
- mise à disposition de traces sur Vélo en France,

Ne pas hésiter à proposer des idées de parcours ou d'actions.

## **8/ Subventions :**

Présentation des actions fédérales ouvrant droit à bilan sur action – ANS (cf. planches 19 à 22)

8-1 : Faisant suite à une demande formulée lors de l'Assemblée Générale du CoDep91, il est présenté les différentes « Aides sur actions » retenues par la fédération qui permettent une ristourne au club en fin d'année. Cette fiche bilan est disponible sur le site fédéral du club à l'onglet bilan.

4 axes sont valorisés : Organisation de manifestation, vie du club, promotion du cyclotourisme et engagement bénévole.

Par exemple l'organisation d'une cyclo-découverte à l'occasion de Mai à Vélo et inscrite au calendrier fédéral permet d'avoir une ristourne de 100€, ou la réalisation du SRAV par le club est également valorisé à 100€.

8-2 : Subventions ANS : Agence Nationale du Sport via la Fédération sur Projet Sportif Fédéral (PSF) : Possibilité pour les clubs de déposer un dossier ANS.

Pour 2024 – la date limite était le 31 mars.

Les thèmes identifiés par la fédération pour les clubs en 2024 seront vraisemblablement reconduits en 2025

- Développement Pratique Sport Santé : EFV, SRAV, Para-Vélo, Vélo au féminin et Manifestations pour Tous
- Sport Santé : Vélo sur ordonnance et Vélo santé, mais cela nécessite d'avoir un encadrant validé Sport Santé.
- Ethique et citoyenneté : Lutte contre les discriminations, Sécurité à vélo et Responsabilité sociétale du club.

## 9/ Préparation du calendrier 2025

Calendrier 2025 (cf. planches 23 à 26)

Date réservée : le 9 mars 2025 – Les Retrouvailles à Ormoy

Tarifs : si possible limiter à 4€ licenciés et 7€ non licenciés (différence +3€ par décision fédérale).

Inscription des randonnées : **le formulaire que vous trouverez sur le lien ci-dessous, devra nous être renvoyé impérativement avant le 12 mai 2024**

• <https://forms.office.com/e/0D7NxxSuRM>

- Attention : 1 formulaire par discipline (1 ROUTE + 1 VTT + 1 GRAVEL + 1 MARCHE)
- Validation du calendrier se fera le 07 juin lors de la réunion des clubs à la MDCS
- Vous pourrez saisir votre ou vos randos sur l'Extranet fédéral du 10 juin au 15 septembre, mais attention, vu que nous devons les valider, il est préférable de le faire au plus vite après la réunion du 7 juin.

Respect du règlement :

- Il faudra proposer plusieurs dates
- et ne pas organiser de randonnée de même type à la même date sur deux lieux différents
- Aucun changement ne sera autorisé après la validation de la date en réunion du 7 juin 2024.

**Calendrier 2025 à saisir via le lien : <https://forms.office.com/e/0D7NxxSuRM>**

Concernant la déclaration de votre manifestation sur le site de la Préfecture de l'Essonne :

Un changement de plateforme est prévu à partir d'avril 2024 pour les manifestations sportives :

Jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2024 il fallait faire les déclarations en Essonne via le site préfectoral « démarches simplifiées ».

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/declaration-d-une-randonnee-pedestre-cyclotourisme>

**Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2024, mise en ligne de la déclaration sur le site : (déjà opérationnel sur le 77 et le 78.)**

<https://declaration-manifestations.gouv.fr/>

- La plateforme fait le lien entre les administrations concernées
- Les rues empruntées sont listées en fonction du tracé
- Les communes sont recensées et averties en fonction du tracé
- Les échanges se font par messagerie sécurisée via la plateforme
- Les randonnées validées apparaissent sur le calendrier des déclarations de manifestation

## 10/ Questions diverses

Une question a été posée concernant les réseaux sociaux afin de savoir que faire pour les contrecarrer.

Il se pose un problème de responsabilité et de couverture assurance en cas d'accident. La Responsabilité Civile de son assurance individuelle assure-t-elle les accidentés (assuré et co-accidentés) alors que l'on pratique en groupe hors famille ?

Fin de la séance : 22h51

La secrétaire,

Josette Renard-Fernand

Le président,

Patrick Perello

Après la réunion, Jérôme Vovard nous a fourni une information qui peut vous être très utile :

Pour information, le bénévolat peut vous permettre d'obtenir des droits à la formation pour un montant total des droits limité à 720€ (soit 240€ /an).

Voir les infos sur le site internet suivant:

[Qu'est-ce que le compte engagement citoyen \(CEC\) ? | Service-Public.fr](#)